La Bulgarie et l’euro : une romance à sens unique ?

Par Louis Doucet

03 novembre 2026

Article publié sur Le Camulogène : https://lecamulogene.fr/2026/11/03/la-bulgarie-et-leuro/





Résumé
L'adhésion de la Bulgarie à l'Union européenne en 2007 puis à la zone euro en 2026 s'inscrit dans un processus de rapprochement avec le bloc occidental engagé après la chute du communisme. Si le pays satisfait aux critères de Maastricht, avec une inflation de 2,7 %, un déficit de 2,8 % et une dette publique de 25,1 % du PIB en 2025, l'adoption de l'euro divise encore la population. Entre inquiétudes économiques, défiance envers les institutions et crainte d'une perte de souveraineté nationale, cette intégration monétaire révèle les contradictions de l'opinion publique bulgare.

Abstract
Bulgaria's accession to the European Union in 2007 and subsequently to the eurozone in 2026 forms part of a process of rapprochement with the Western bloc that began after the fall of communism. Whilst the country meets the Maastricht criteria – with inflation at 2.7 per cent, a deficit of 2.8 per cent and public debt at 25.1 per cent of GDP in 2025 – the adoption of the euro still divides public opinion. Amid economic concerns, mistrust of institutions and fears of a loss of national sovereignty, this monetary integration highlights the contradictions within Bulgarian public opinion.

L'Histoire de la Bulgarie est celle d'une succession de dominations étrangères, entrecoupées de périodes de souverainetés fort peu appréciées des puissants voisins impériaux. Ainsi, si la Bulgarie arrache difficilement son autonomie puis son indépendance à l'empire Ottoman en 1905, c'est pour retomber dans l'escarcelle soviétique en 1944.

En 1991, la chute du rideau de fer propulse la Bulgarie vers le bloc occidental. En 2007, elle intègre l'Union européenne et, le 1er janvier 2026, est le 21e État à adopter l'euro, en remplacement du Lev. Faut-il voir dans ce processus une nouvelle aliénation de la souveraineté nationale, comme le clament les détracteurs de l'euro, ou bien un moyen de porter plus haut les couleurs bulgares sur la scène européenne, alors que la guerre est aux portes de Sofia.

Plan de l'analyse :

1. 1990 – 2026 : du communisme à la zone euro
2. Les critères de Maastricht : comment rejoindre la zone euro ?
3. La popularité de l'euro en Bulgarie ou les contradictions de l'opinion publique
Conclusion

⁂



1. 1990 – 2026 : du communisme à la zone euro

Le 10 novembre 1989, Todor Jivkov, l'âme damnée de Moscou qui dirigeait le pays depuis 1954, est écarté du pouvoir. La Bulgarie entame alors un processus de transition avant même que le rideau de fer ne soit officiellement tombé. Dès l'année suivante, la Bulgarie signe avec la Communauté économique européenne un accord de coopération commerciale. Cette-même année, en décembre, le Parlement bulgare exprime la volonté du pays de devenir membre des Communautés européennes.

Le 8 mars 1993, un nouvel accord est signé entre les deux parties. Cet accord « d'association » vise directement à préparer le terrain à une adhésion de la Bulgarie au marché commun. En décembre 1995, Sofia dépose une première fois sa candidature à l'entrée dans l'Union européenne. Toutefois, la Commission considère que les institutions bulgares ne remplissent pas encore suffisamment les critères d'adhésion. En 2000, les négociations sont rouvertes et débouchent sur la signature d'un traité d'adhésion en avril 2005, puis sur l'adhésion de facto le 1er janvier 2007.

Si la population bulgare n'a pas été directement consultée sur la question de l'adhésion, elle l'a été indirectement, par la voix du Parlement au sein duquel 231 députés sur 234 ont accepté de ratifier le traité d'intégration. Si le soutien populaire bulgare semble être acquis à l'UE (autour de 70% d'opinions favorables à l'Union), il ne doit pas cacher des inquiétudes économiques et identitaires très marquées ainsi qu'une connaissance relativement limitée des conséquences concrètes de l'adhésion au sein de la population.

*
**

2. Les critères de Maastricht : comment rejoindre la zone euro ?

Le traité de Maastricht de 1992, socle de toute la pyramide juridique européenne, prévoit que tous les États-membres de l'Union devront rejoindre la zone euro une fois des critères précis atteints.

Les critères sont les suivants :

Trois critères impératifs

- Inflation : ne pas excéder de plus de 1,5 % le taux d'inflation des trois États membres présentant le taux le plus bas. En 2025, la Bulgarie affichait un taux de 2,7%, pour un seuil maximal de 2,8%.
- Taux d'intérêts à long terme : ne pas excéder de plus de 2 % les taux d'intérêt à long terme des trois Etats membres présentant les meilleurs résultats en termes d'inflation. En 2025, la Bulgarie affichait un taux de 3,9% pour un seuil maximal de 5,1%.



- ❖ Taux de change : participation au système monétaire européen et stabilité du cours pivot depuis deux ans. La Bulgarie intègre ce MCE (mécanisme de taux de change européen) en 2020.

Deux critères laissés à l'appréciation du Conseil des ministres

- ❖ Déficit budgétaire 3 % du PIB, s'en rapprocher ou ne s'en éloigner que temporairement de façon limitée. En 2025, la Bulgarie enregistrait un déficit de 2,8%.
- ❖ Dette publique 60 % du PIB ou en diminution suffisante. En 2025, la dette bulgare s'élevait à 25,1% du PIB.

⁂

3. La popularité de l'euro en Bulgarie ou les contradictions de l'opinion publique

La question de l'entrée de la Bulgarie dans la zone euro divise largement la population. Le 8 mai 2026, soit quatre mois après l'introduction de la nouvelle monnaie, seuls 55 % des Bulgares se déclarent favorables à son adoption. Un chiffre toutefois nettement supérieur à celui enregistré à l'automne 2025, période durant laquelle seuls 42 % des citoyens y étaient favorables, contre 53 % qui s'y opposaient.

Parmi les arguments régulièrement avancés en faveur de l'adoption de l'euro figure notamment le renforcement de l'attractivité touristique du pays.
À l'inverse, les détracteurs arguent la crainte d'une augmentation du coût de la vie. Par ailleurs, l'adoption de la monnaie unique est également perçue par une partie de la population comme une forme de perte de souveraineté nationale, dans la mesure où certaines prérogatives de la politique monétaire relèvent désormais de la Banque centrale européenne (dont les instances, rappelons-le, sont bien composées de représentants des États membres). À ces inquiétudes s'ajoute une défiance plus générale de la population à l'égard des institutions publiques, alimentée notamment par la perception d'une corruption persistante, dont les racines sont en partie associées à l'héritage de la période communiste et aux transformations politiques et économiques des décennies qui ont suivi. À cet égard, l'instabilité politique chronique que connaît le pays constitue un facteur supplémentaire de mécontentement : entre 2021 et 2025, la Bulgarie a ainsi organisé sept élections, une litanie qui ne contribue guère à renforcer la confiance des citoyens dans le Léviathan étatique.

Après près d'une année de mise en circulation, il semble toutefois que l'introduction de l'euro n'ait eu qu'une incidence limitée sur la hausse des prix, laquelle paraît davantage imputable à des facteurs exogènes, notamment à la conjoncture économique internationale et aux dynamiques inflationnistes préexistantes.

Dès lors, pour quelles raisons la Bulgarie a-t-elle finalement adopté l'euro ? Tout d'abord, cette décision s'inscrit dans la continuité des engagements pris par le pays lors de son adhésion à l'Union européenne, en 2007, date à laquelle il s'était engagé à rejoindre, à terme, la zone euro. L'adoption de la monnaie unique est ainsi intervenue une fois les critères de convergence requis satisfaits.



Cette démarche répondait à plusieurs objectifs économiques et politiques, parmi lesquels la facilitation des échanges commerciaux, le renforcement de l'attractivité du territoire pour les investissements étrangers ainsi que l'approfondissement de l'intégration économique européenne du pays. Enfin, il convient de souligner que le lev était déjà arrimé à l'euro au moyen d'un taux de change fixe, ce qui réduisait considérablement les marges de manœuvre de la Bulgarie en matière de politique monétaire. Dans ces conditions, l'adoption de la monnaie unique constituait, dans une certaine mesure, l'aboutissement logique d'une intégration monétaire déjà largement engagée.

⁂

Conclusion

L'entrée dans la zone euro marque ainsi un transfert de compétences monétaires vers les institutions européennes, tandis que la politique budgétaire demeure une prérogative nationale, encadrée par les règles de l'Union.
Il reste ainsi à déterminer si l'adoption de l'euro permettra à la Bulgarie de renforcer durablement sa place au sein de l'Union européenne ou si elle accentuera les tensions entre intégration européenne et souveraineté nationale. Si le lev était déjà arrimé à la monnaie unique, limitant de fait l'autonomie monétaire du pays, le passage à l'euro transfère désormais certaines prérogatives à la Banque centrale européenne.



SOURCES :

BERTHÉLEMÉ, Alix, CHASSAING, Aude et LE GALLO, Florian. « A 21st member of the euro area for 2026 : Bulgaria [Un 21e membre pour la zone euro en 2026 : la Bulgarie] ». Eco Notepad [en ligne]. 2025, no 425. Banque de France. Disponible à l'adresse : https://ideas.repec.org/p/bfr/econot/425.html.

CHRISTOVA-BALSKANSKA, Iskra. « La Bulgarie et la Zone Euro : un long chemin vers le rapprochement ». La Revue internationale des économistes de langue française [en ligne]. 2019, vol. 4, no 1, p. 173–193. Disponible à l'adresse : https://doi.org/10.18559/rielf.2019.1.10.

COMMISSION EUROPÉENNE. Direction générale des affaires économiques et financières. Convergence Report 2025 on Bulgaria [rapport en ligne]. Bruxelles : Commission européenne, 4 juin 2025. (European Economy Institutional Papers, no 320). Disponible à l'adresse : https://economy-finance.ec.europa.eu/publications/convergence-report-2025-bulgaria_en.

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE. Convergence Report, June 2025 [rapport en ligne]. Francfort-sur-le-Main : Banque centrale européenne, juin 2025. Disponible à l'adresse : https://www.ecb.europa.eu/press/other-publications/convergence/html/ecb.cr202506~8941e288b6.en.html.

COMMISSION EUROPÉENNE. Direction générale des affaires économiques et financières. Convergence Report 2024 [rapport en ligne]. Bruxelles : Commission européenne, 26 juin 2024. (European Economy Institutional Papers, no 294). Disponible à l'adresse : https://economy-finance.ec.europa.eu/publications/convergence-report-2024_en.

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE. Convergence Report, June 2024 [rapport en ligne]. Francfort-sur-le-Main : Banque centrale européenne, juin 2024. Disponible à l'adresse : https://www.ecb.europa.eu/press/other-publications/convergence/pdf/ecb.cr202406~475c2172bc